

INTERVIEW DE MURIEL MORBÉ, DIRECTRICE FORMATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET CEO DE LA HOUSE OF TRAINING, **CATHERINE REUTER**, CONSEILLÈRE FORMATION À LA HOUSE OF TRAINING, **BIRGIT KNOCH**, CHARGÉE DE MISSION À L'ORDRE DES ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS

Des experts qui forment de futurs experts

Organisme de formation professionnelle continue créée en 2015, la House of Training cible les dirigeants et collaborateurs des entreprises luxembourgeoises. L'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils fait partie de ses partenaires de la première heure. Cette collaboration vise à proposer des formations ciblant les besoins actuels et futurs des membres de l'OAI.



Muriel Morbé



Catherine Reuter



Birgit Knoch

Quelle est la mission de la House of Training et à qui ses formations s'adressent-elles ?

Muriel Morbé : Notre mission est le développement des compétences à travers une offre de formation adaptée aux besoins actuels et futurs. Nous accompagnons aussi les entreprises dans l'identification de leurs besoins en formation et formulons des recommandations parmi notre offre qui se décline en profils professionnels et en blocs de compétences.

Nous avons **21 domaines** de formation regroupés en **4 catégories** : création et reprise d'entreprise, domaines transverses (RH, IT, droit et fiscalité, sécurité et santé, etc.), développement personnel et soft skills, et formations spécifiques sectorielles. Dans cette catégorie, la House of Training couvre tous les secteurs de la Chambre de Commerce : Horeca, industrie, banque et finance, mais également l'architecture et l'ingénierie. Nous nous considérons comme une plateforme intermédiaire : nous sommes les experts de la formation et travaillons avec des experts dans leur domaine. C'est le cas de l'OAI qui est proche de ses membres et peut ainsi mieux détecter leurs besoins.

Nous formons plus de **25 000 personnes/an** et offrons près de **1 200 formations catalogue** ainsi que des formations sur mesure, dont la majorité est orientée vers la pratique. Tout cela en cours du jour et cours du soir. Nous développons de plus en plus l'e-learning avec notre plateforme Moodle et le complétons le plus souvent par du présentiel, qui reste indispensable pour échanger avec le formateur, mais aussi avec les autres participants qui sont des personnes d'un même niveau, d'une même fonction et confrontés aux mêmes défis.

Quelle est la raison d'être de la collaboration entre l'OAI et la House of Training ?

Catherine Reuter : C'est une alliance solide qui a pour but de promouvoir le développement professionnel dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de l'urbanisme.

L'OAI joue un rôle clé en assurant que les formations dispensées répondent aux besoins réels du secteur ainsi qu'aux normes professionnelles qui le concernent. La House of Training et le comité scientifique de l'OAI se réunissent régulièrement pour s'assurer que ces

besoins sont bien ciblés. Ensemble, nous assurons des formations pertinentes, de qualité et à jour, qui répondent aux exigences de notre public.

Birgit Knoch : Cela fait plus de 20 ans que l'OAI propose des formations à ses membres. L'OAI a commencé à collaborer avec le CRP Henri Tudor, entre-temps devenu le LIST, en 2003. Cette collaboration a ensuite été reprise par la Chambre de Commerce, puis par la House of Training dès ses débuts.

L'input vient d'un comité scientifique composé de représentants des secteurs membres (architectes, architectes d'intérieur, ingénieurs-conseils, urbanistes et architectes paysagistes). Son travail consiste à vérifier l'actualité et les contenus des formations existantes, à identifier les développements actuels sur le marché ou issus de projets de loi, et à proposer de nouvelles formations pour ses membres. Outre les formations de l'OAI, le catalogue de la House of Training regroupe également des formations d'organismes externes comme la Lusci, le CRTI-B ou l'énergieagence. Nous nous efforçons d'adapter notre offre à la diversité linguistique et prévoyons des formations ciblées et pratiques surtout par des formateurs locaux ayant une profonde connaissance du contexte luxembourgeois. Nous veillons également à ce que les formateurs étrangers soient au courant de la législation luxembourgeoise. Notre objectif est de proposer **des formations incontournables sur des sujets qui sont en train d'émerger et sont amenés à se développer** dans les années à venir. Nous sommes en transition permanente pour pouvoir proposer la meilleure offre de formation.

Quelles sont les thématiques abordées dans les formations ?

BK : La soixantaine de programmes développés avec la House of Training porte sur le cadre légal et réglementaire, la gestion de projets, la construction durable, le confort et le bien-être, les matériaux techniques et la mise en œuvre.

Les exigences en compétences sont accrues dans notre secteur en raison de l'évolution des normes et réglementations, des avancées technologiques, de l'importance grandissante de la durabilité et de la conception écologique, ainsi que de l'augmentation des besoins dans le domaine de la gestion de projets et de la commercialisation.

Que proposez-vous sur le thème de la construction écologique et circulaire ?

BK : Nous finalisons les travaux préparatoires pour le programme 2024. Un certain nombre de formations seront consacrées à l'écoconstruction et à la construction circulaire. Pour certains sujets, notamment

l'efficacité énergétique ou les « nouveaux matériaux de construction anciens », nous faisons également appel à des experts étrangers. En ce qui concerne la construction circulaire, où l'expérience en est seulement à ses débuts même à l'étranger, nous proposons des formations sur les méthodes de mise en œuvre et les exemples de bonnes pratiques.

Nos membres peuvent, par exemple, compter sur les formations suivantes : construction durable, réemploi des matériaux, économie circulaire, matériaux sains, Einführung in die strohgedämmte Holzbauweise, pollution lumineuse, construction bois, techniques d'assemblage ou Brandschutz und Holzbau.

La complexité accrue de la construction couplée avec un manque de compétences constaté des exécutants mène à une augmentation des vices constatés dans les bâtiments. C'est pourquoi l'OAI a décidé de renforcer sa formation sur les erreurs d'exécution et les préjudices pour proposer un cycle complet qui commence par 3 séances sur les fondations, les chapes et les sols supérieurs, et le gros-œuvre.

Mélanie Trélat

Nous, House of Training et OAI, développons une plateforme pour les membres de l'OAI afin d'identifier les besoins en formation. Cet espace permettra aux utilisateurs de marquer leur intérêt sur les thématiques proposées par le comité scientifique, de proposer d'autres sujets et de répertorier d'éventuels formateurs en taguant des personnes. Les utilisateurs auront également la possibilité de postuler en tant que formateurs pour les différentes formations. La plateforme sera en ligne dès 2024.